

# N.136

Mai - Juin 2019



vu à Saint Jean



dossier



agenda culturel

le magazine  
d'information de  
Saint Jean de la Ruelle

# les nouvelles

[www.ville-saintjeandelaruelle.fr](http://www.ville-saintjeandelaruelle.fr)

Carnaval :  
les Stéoruellans  
super-héros





## 2 Vu à Saint Jean

Retour en images sur le carnaval

## 8 L'info

Améliorer la qualité de vie du quartier des Chaises

## 12 Le dossier

10 actions en faveur de la jeunesse

## 14 Sport

Les féminines du FCO Saint Jean

## 15 L'agenda culturel

Directeur de la publication :  
Christophe Chaillou

Rédaction et coordination :  
Nathalie Bruant - Bertrand Caillard

Photos : Françoise Fatin - Bertrand Caillard

Conception : atelier Laure Scipion -  
Jean-Philippe Germanaud - Orléans

Réalisation : Pascal Corbin - Pôle communication ville de Saint Jean de la Ruelle

Impression : Prévost Offset : 02 38 54 44 89

Distribution : Domicile services :  
02 38 70 50 09

Dépôt légal à parution : ISSN 1257/2500

Direction de la Communication  
Tél. : 02 38 79 33 71 - Fax : 02 38 79 33 47  
Hôtel de Ville - 71 rue Charles Beauhaire  
45142 Saint Jean de la Ruelle Cedex  
Courriel : [communication@ville-saint-jeandelaruelle.fr](mailto:communication@ville-saint-jeandelaruelle.fr)  
[www.ville-saintjeandelaruelle.fr](http://www.ville-saintjeandelaruelle.fr)



## FESTIV'ELLES : LES FEMMES À L'HONNEUR

Du 8 au 29 mars, expositions et concerts se sont succédé à Saint Jean de la Ruelle dans le cadre de Festiv'Elles, festival culturel intercommunal, dédié depuis 2013 aux droits des femmes. Plusieurs temps forts sur le thème des « femmes engagées » ont été proposés dans la commune : concert de la chanteuse-pianiste Liz Van Deuq à la médiathèque et de la chanteuse et violoncelliste Camicela à la Maison de la Musique et de la Danse. Exposition sur « Les femmes dans la création musicale, du Moyen-âge à nos jours : archives de la SACEM » à la médiathèque, mais aussi, hors festival, une exposition de dessins « Honneur aux Super-héroïnes », à la Maison pour tous sud - Espace Rol-Tanguy en avant-première du carnaval.



## LES NOUVEAUX JEUNES ÉLECTEURS PRÊTS POUR LES EUROPÉENNES

Les jeunes Stéoruellans ayant atteint leur majorité et s'étant inscrits sur les listes électorales étaient conviés par le Maire, le 16 mars, à l'Espace Anna-Marly. Christophe Chaillou leur a remis une attestation de nouveaux électeurs et le livret du citoyen, tout en les encourageant à voter lors des élections Européennes, le 26 mai. « *Allez voter, ne laissez pas les autres décider à votre place* », a conclu le Maire.

## LA MÉDAILLE DE LA VILLE À JACQUES SAILLANT

Né le 28 février 1919, Jacques Saillant est le dernier ancien combattant actif de la Seconde Guerre mondiale habitant à Saint Jean de la Ruelle. A l'occasion de son 100<sup>e</sup> anniversaire, et en hommage à son engagement et à son courage exemplaires, la Médaille de la Ville lui a été remise par le Maire, le 2 mars, à l'Espace Anna-Marly. Jacques Saillant a également été félicité par Roger Ervy, au nom des anciens combattants de Saint Jean de la Ruelle, en présence de la famille et des amis du centenaire.



## UNE PLACE STÉPHANE-HESSLER

Depuis le 11 avril, la nouvelle place du souvenir où est installé le monument aux Morts de Saint Jean de la Ruelle, près de l'église, porte le nom de Stéphane Hessel (1917-2013). La municipalité souhaitait à la fois donner un nom emblématique à cette place et perpétuer la mémoire de Stéphane Hessel, grand humaniste, résistant, européen convaincu, inlassable combattant de la Liberté et des Droits de l'Homme. La plaque de la « Place Stéphane-Hessel » a été dévoilée par Christophe Chaillou, Conseiller départemental et Maire de Saint Jean de la Ruelle, en présence de Marc Gaudet, Président du Conseil départemental du Loiret, de Hélène Lorme, Conseillère départementale du Loiret, de nombreux élus, d'anciens combattants et de nombreux citoyens. Une stèle a été installée près du monument aux Morts et qui retrace la vie de Stéphane Hessel. L'aménagement de la place constitue la 1<sup>ère</sup> étape du projet de requalification du centre ville engagé, après une large concertation. Cet aménagement a bénéficié du soutien du Conseil Départemental : subvention d'un montant de 68 313€ au titre du financement des projets communaux.



## CÉRÉMONIE À LA MÉMOIRE DES DÉPORTÉS

Le dimanche 28 avril, la municipalité, les anciens combattants et des citoyens se sont recueillis au monument de la rue de l'Aumône pour commémorer la Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation. Une cérémonie à la mémoire des femmes, hommes et enfants, envoyés par milliers, pendant la Seconde Guerre mondiale, dans des camps de concentration ou d'extermination nazis.

## 800 JEUNES EN QUÊTE DE JOBS D'ÉTÉ

Plus de 800 personnes se sont rendues, le 27 avril, à l'après-midi consacré aux jobs d'été et petits boulots, dans la galerie marchande d'Auchan Saint Jean de la Ruelle. Une manifestation co-organisée par la Ville de Saint Jean de la Ruelle - et son Espace emploi-formation - et la société CEETRUS (ex IMMOCHAN) en partenariat avec Pôle Emploi, la Mission Locale de l'Orléanais et les entreprises. Une vingtaine d'entreprises et organismes étaient présents et plus de 300 offres d'emplois estivaux proposées. L'espace Emploi-formation, présent sur ce forum, a conseillé de nombreux jeunes afin de les orienter dans leurs recherches d'emploi. Les jeunes pouvaient également s'informer sur les différents dispositifs d'aides proposés par la municipalité (bourse au permis de conduire, Bafa, chantiers de bénévoles, service civique...).



Ce journal est imprimé sur papier issu de fibres recyclées (60%) et de forêts gérées durablement (40%).



### DES COLLECTIONS INSOLITES AU GYMNASSE DES TROIS-FONTAINES

Un nouveau succès pour l'Amicale Philatélique Stéoruellane les 9 et 10 mars. La 22<sup>e</sup> édition du Salon national toutes collections s'est déroulée pour la première fois au gymnase des Trois-Fontaines compte tenu de la fermeture de la Salle des fêtes. Près de 4000 visiteurs, collectionneurs, chineurs, passionnés ou curieux ont pu y découvrir une centaine de stands et de nombreuses collections, des plus classiques (timbres, fèves, parfums, poupées, voitures miniatures...) aux plus originales et insolites (jouets en bois animés, faïence charentaise, boules à neige Père Noël et... Claude François ! Le Maire, Christophe Chaillou, a décerné la médaille de la Ville à Patrick Touzalin, l'un des membres fondateurs de ce salon.

### OLYMPIADES DES SCIENCES À L'ÉLÉMENTAIRE JULES-LENORMAND

Le 3 avril, l'école élémentaire Jules-Lenormand a organisé ses « Olympiades des Sciences ». Autour du thème « Protégeons la planète pour nous protéger », les élèves de CM1 et CM2 et l'équipe enseignante ont élaboré six ateliers qu'ils ont fait découvrir à leurs camarades de CP, CE1 et CE2 de l'école. Autos propulsées par air, art recyclé, tri sélectif, goûter équilibré, fabrication de tawashis (éponge zéro déchet)... La directrice Emmanuelle Guillot était plutôt fière du travail de ses protégés !



### ACTION POUR LE CLIMAT AU COLLEGE MAX-JACOB

Le 15 mars, les élèves du collège Max-Jacob se sont réunis dans la cour pour former un grand S.O.S humain. Une action concertée avec leur principal Cyrille Roger et l'équipe enseignante afin de s'associer au mouvement « Grève mondiale pour le climat ». Une manière de soutenir la parole de Greta Thunberg, jeune écologiste suédoise de 16 ans, révélée au monde entier par son intervention lors de la 24<sup>e</sup> conférence mondiale sur le climat (COP24), et qui est devenue le visage de cette journée d'action voulue par les jeunes de plus de 40 pays. Les collégiens stéoruellans, volontaires, dont certains étaient vêtus de bleu ou de vert, ont lu le message de Greta Thunberg puis, rentrés en cours, ils devaient préparer une lettre ouverte aux dirigeants français sur l'urgence d'agir pour sauver de la planète.



### ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Chaque année, la municipalité invite les nouveaux habitants à une cérémonie conviviale afin de leur permettre de rencontrer les élus et d'échanger avec eux. Le 30 mars, accueillis par le Maire Christophe Chaillou, les Stéoruellans qui habitent la commune depuis moins d'un an, ont pu découvrir les divers équipements de la ville au cours d'un circuit en minibus. Le verre de l'amitié et les élus les attendaient à midi à la médiathèque. Si vous venez d'arriver à Saint Jean de la Ruelle, vous pouvez nous contacter pour la prochaine rencontre. Mél : communication@ville-saintjeandelaruelle.fr



### LA RÉGION, PARTENAIRE PRÉCIEUX POUR LA CULTURE

La Région Centre Val de Loire est, depuis 2008, un partenaire précieux de la Ville. Le 23 mars, à la Maison de la musique et de la danse, Olivier Frézot, Conseiller régional, et Christophe Chaillou, Conseiller départemental et Maire de Saint Jean de la Ruelle, ont signé une nouvelle convention pour une durée de trois ans, en présence de Marceau Villaret, 1<sup>er</sup> à la culture et aux solidarités. Cette aide met en exergue le rayonnement culturel de la ville, notamment à travers le Grand Unisson, qui est devenu le plus grand festival de musique de la Métropole. La Région accompagne également financièrement la programmation culturelle stéoruellane, ainsi que la reconstruction de la salle des fêtes. Cette signature a été saluée par une prestation des musiciens du conservatoire, avant le concert de Camicela.



### PASCAL BRICE ET LE DROIT D'ASILE

La médiathèque Anna-Marly a accueilli Pascal Brice, le 2 avril, autour d'un débat d'actualité sur les réfugiés et les migrants. Une rencontre co-organisée par la Ville et le Mouvement européen du Loiret, présidé par François Zaragoza. Pascal Brice a dirigé l'Office français de protection des réfugiés et apatrides pendant six ans. Il vient d'écrire un livre intitulé « Sur le fil de l'asile » aux éditions Fayard. Il y décrit son expérience de terrain. Petit-fils de réfugiés lui-même, il raconte ses rencontres dans les camps de Calais, Lampedusa ou de Lesbos..

### À LA MÉMOIRE DES VICTIMES DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

Le 19 mars, la municipalité, le monde combattant et des citoyens étaient rassemblés à la stèle commémorant le cessez-le-feu en Algérie (1962). Le 19 mars est désormais la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Des gerbes de fleurs ont été déposées par le Maire et les anciens combattants.





Confettis, déguisements, fanfares et Super-héros ! Le carnaval de Saint Jean de la Ruelle a battu son plein, le 30 mars en centre-ville, entraînant un défilé de centaines d'enfants et parents sous un soleil printanier.

Cette année, le thème s'était porté sur les Super-héros et Super-héroïnes ! Des personnages parfois inventés par les enfants, grandement associés à l'événement, et qui n'avaient rien à envier aux Iron man, Wonder Woman, Captain America de l'univers Marvel. Les nombreux carnavaliers ont même eu la surprise de voir surgir Spiderman, en chair et en os, au balcon de la mairie ! L'Homme araignée s'est fait remarquer en descendant la façade de l'hôtel de ville ! Venus du nord et du sud, les joyeux cortèges n'ont formé qu'un à l'heure de converger avec tambours et trompettes vers le stade de l'IRJS (jeunes sourds) pour un final musical et un goûter géant.



# QUAND SPIDERMAN RENCONTRE WONDER WOMAN AU CARNAVAL

Gratuité des transports :  
une nécessité.

Les récentes assises de la jeunesse initiées par la municipalité ont largement démontré qu'un des sujets majeurs que les jeunes de la commune placent en tête de leurs préoccupations constitue la charge financière des transports urbains. D'autant plus que les jeunes de Saint Jean de la Ruelle et leurs familles sont parmi les familles de la métropole les plus pauvres, avec des difficultés accrues en termes d'emploi. Avec les élus du PCF à la métropole, je demande depuis plusieurs années la gratuité des transports, en priorité pour les jeunes et les chômeurs. Cela est d'autant plus nécessaire que la question de la pollution nous oblige à trouver des solutions collectives au « tout voitures ». Notre municipalité veut s'engager vers une aide financière pour ces jeunes confrontés à cette difficulté. C'est positif. Il serait cependant plus juste que l'ensemble des communes de la métropole, via la gratuité, participe à son financement.

Thierry BERTHÉLÉMY, élu « Front de gauche ».

Chères concitoyennes,  
chers concitoyens,

Manifestement le maire ne souhaitait pas organiser de « grand débat », poussé par la préfecture, il a accepté de mettre à sa disposition l'auditorium de la MMD. Plus de 80 de nos concitoyens se sont donc déplacés ce matin du samedi 9 février. Ils seront bien déçus d'apprendre que leurs contributions n'ont pu être prises en compte, car suite à une décision du maire ou de son cabinet, une photo de l'assemblée fut jointe au compte-rendu constituant ainsi des données personnelles. Alors grand débat ? Nous disons plutôt « grand ratage municipal ». Au camping municipal, malgré la mise en place de la TVA, il n'y aura pas d'augmentation des tarifs. Parfait pour les utilisateurs. Moins pour la commune, car la TVA, reversée à l'Etat, restera à la charge de celle-ci, donc des Stéouruellans. Une municipalité sans patrimoine est une municipalité sans âme proclame le Maire. Alors pourquoi dilapide-t-il le patrimoine ? D'abord, la propriété Grison cédée aux promoteurs, bientôt vendue la Maison de la Mémoire, ambitieux projet qui stagnait dans les cartons. Le manque d'entretien a contribué à sa dégradation. Nous aurions aimé, mais notre avis était sans intérêt pour la majorité actuelle, la reconverter en Maison des Associations, devenant ainsi pour tous un lieu de réunion, de rencontre et pourquoi pas d'exposition. Comment croire que le maire se préoccupe de sécurité, quand il vient d'autoriser un stop sur la place Drouot, au droit de l'avenue de la Petite Espère, facilitant ainsi la vitesse sur celle-ci, alors que depuis le chemin de Chaingy, 6 équipements y avaient été installés afin d'y réduire la vitesse... Seuls les élus majoritaires apparaissent ou sont cités dans Les Nouvelles. Nous concernant, comme au « bon temps » de l'URSS, les appareils photos municipaux s'autocensurent, tout comme le personnel de la comm, mais lui, obéit à sa hiérarchie... Que dire, de même, de l'objectivité de « La Rep » qui nous ignorent, quand on sait que son pigiste est lié à une élue de la majorité...

Claude HUYGHUES DES ETAGES - Philippe VOISIN  
« Une nouvelle équipe, un nouveau cap »

Une convention entre la Ville  
et l'Ehpad Raymond-Poulin

La Ville, représentée par le maire Christophe Chaillou, et l'Association EHPAD Raymond Poulin, et sa Présidente Nicole Teisseire, ont signé une convention permettant à la Ville de pouvoir présenter des dossiers prioritaires pour l'accueil de personnes dépendantes à l'EHPAD. Cette convention intervient en contrepartie du fait que la ville de Saint Jean de la Ruelle a toujours soutenu l'EHPAD en lui accordant une garantie de l'emprunt qui avait été contracté lors des travaux de rénovation et d'extension de l'établissement qui accueille 120 personnes âgées. Désormais, l'Association EHPAD Raymond Poulin accorde à la Ville le droit de présenter des dossiers prioritaires de seniors, portant sur 12 lits. Toutefois, le demandeur doit être domicilié à Saint Jean de la Ruelle, ou dans le canton nord-ouest de la Métropole. Il peut également postuler dans le cadre d'un rapprochement familial, avoir de la famille qui réside à Saint Jean de la Ruelle. Le candidat doit être âgé de 60 ans ou plus. Enfin, dans le cadre de l'examen des dossiers, une commission de suivi paritaire a été mise en place et compte six membres (trois élus et la Présidente et les deux vice-présidents de l'EHPAD).

## CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

« 1, 2, 3 Tous pareils » : les enfants  
sensibilisés au handicap

Plus de 200 enfants de centres de loisirs se sont retrouvés le 3 avril, au domaine de La Brossette (Fleury les Aubrais), pour une action de sensibilisation au handicap intitulée « 1,2,3 Tous pareils ». Une première action mutualisée menée par l'ensemble des élus des communes signataires du Contrat local de santé (CLS) de la Métropole orléanaise et du Conseil départemental du Loiret. Les 200 jeunes ont retrouvé des enfants en situation de handicap venant d'établissements médico-sociaux du département. Encadrés par des éducateurs et des animateurs, ils ont pu découvrir trois pôles, articulés autour de la nutrition et de l'équilibre alimentaire, du handisport et de l'inclusion du handicap, de la motricité et de l'activité physique. Un passeport a été remis aux enfants avec des jeux et des informations sur le handicap. Les signataires du Contrat local de santé sont les villes de Boigny sur Bionne, Chécy, Fleury les Aubrais, La Chapelle Saint Mesmin, Olivet, Orléans, Saint-Jean de Braye, Saint Jean de la Ruelle, Saint-Jean-le-Blanc, Semoy et le Département du Loiret.

## ACTUALITÉ COMMERCIALE

« SONANCE AUDITION »,  
BIEN ENTENDU !

Audioprothésiste diplômée d'État, Candice Barthaburu vient d'ouvrir une agence « Sonance audition » au 99, rue Charles Beauhaire. « Bien entendre, c'est mieux comprendre », telle est la devise de cette professionnelle également diplômée d'audiophonologie de l'enfant. Candice Barthaburu propose des bilans auditifs et essais gratuits, des aides auditives personnalisées, un suivi d'appareillage illimité, des protections anti-bruit et anti-eau, des accessoires d'écoute.

Contact : 02 38 73 78 80  
www.sonance.audition.fr

« MA COIFFEUSE »,  
LE SALON ZEN ET BIO

Installée au 162, rue Charles Beauhaire, Alexandra Faurie gère le salon « Ma coiffeuse » et propose un nouveau concept : un salon éco-responsable, orienté zéro déchets, avec peu, voire pas de produits chimiques. La coiffeuse utilise des produits bio et naturels. Et côté déco, la clientèle est accueillie dans une ambiance zen, légère, le salon affiche un côté végétal et authentique. 100% naturel pour le bien-être du cheveu et du cuir chevelu.

Horaires: (Lundi fermé). Mardi 9h-19h,  
mercredi 9h-13h, jeudi 9h-18h30,  
vendredi 9h-19h et samedi 9h-16h.

Contact : 02 38 44 52 27  
www.facebook.com/MaCoiffeuseAlex/



Les partenaires du projet de rénovation urbaine du quartier des Chaises réunis à la Maison pour tous Nord

Améliorer la qualité de vie du quartier  
des Chaises

Le projet de renouvellement urbain du quartier des Chaises va se concrétiser à l'horizon 2020-2023. Après une large concertation avec les habitants, le projet a été validé par l'Agence nationale du renouvellement urbain (ANRU) à Paris, et a été classé dans les priorités au niveau national.

Le 23 mars, la municipalité a invité tous les partenaires à une rencontre conviviale, à la Maison pour tous nord, afin de faire le tour de l'ensemble du projet. Autour de Christophe Chaillou, Conseiller départemental et Maire de Saint Jean de la Ruelle, étaient rassemblés Olivier Carré, Président d'Orléans Métropole, le Secrétaire Général adjoint du Préfet, des représentants de l'ANRU, de la préfecture, de Vallogis, de la région Centre Val de Loire, mais aussi les collectifs d'habitants, « Luttons, bougeons, réagissons » le Conseil citoyen des Chaises, l'Atelier d'architectes Choiseul, etc. Un grand panneau récapitulatif est visible du public à la Maison pour tous Nord (Maison du projet), rue des Turquoises.

Il reprend l'ensemble des opérations qui seront menées, à savoir : la requalification des logements collectifs (2020-2022) qui comprendra la démolition, et « l'ouverture » du quartier, la mise en valeur de l'entrée nord de la ville, la diversification de l'habitat, la création d'un cheminement vers la future place centrale et une liaison piétons/cycles avec le quartier Alleville. L'une des priorités est la rénovation du groupe scolaire Jean-Moulin (2020-2021), d'augmenter sa capacité d'accueil et de créer une structure petite enfance (2022-2023).

Projets portés par la ville : le cœur du quartier verra l'ouverture de la Maison de santé pluridisciplinaire à l'automne 2019 et à terme la restructuration du centre commercial (2021-2022) et la création d'une Maison du service au public (2021-2022).  
Les dates sont mentionnées à titre indicatif.



Un panneau récapitulatif du projet est visible pour le public.

Séance du 27 mars

### >>> VOTE DES TAUX DE FISCALITÉ 2019

Pour la 15<sup>e</sup> année consécutive, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux de fiscalité, conformément à l'engagement qui a été pris lors du vote du Budget Primitif 2019. Les trois taux de fiscalité directe locale demeurent donc fixés comme suit :

- Taxe d'habitation : 15,97 %
- Taxe sur le foncier bâti : 32,71%
- Taxe sur le foncier non bâti : 82,45 %

### >>> SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

• **Au Mémorial de la SHOAH – CERCIL – Musée mémorial des enfants du Vel d'Hiv.** Depuis 1991, le CERCIL travaille sur l'histoire et la mémoire des camps d'internement de Beaune-la-Rolande, Pithiviers et Jargeau, et la déportation juive. La Ville de Saint Jean de la Ruelle soutient, depuis 2010 l'action du CERCIL en lui attribuant une subvention annuelle. En décembre 2017, le CERCIL a fusionné avec le mémorial de la Shoah. Une nouvelle association « Mémorial de la SHOAH – CERCIL – Musée mémorial des enfants du Vel d'Hiv » a été créée. Elle a un rôle de recherche, mais aussi de culture et de pédagogie. Le CERCIL ayant des projets à destination des habitants et des agents de la Ville de Saint Jean de la Ruelle, le conseil municipal lui attribue une subvention exceptionnelle de 800 euros.

• **À l'association Espoir Saint Jean de la Ruelle.** Cette association a pour but de créer des actions sociales, interculturelles, sportives, et éducatives sur la commune. La municipalité a accepté d'attribuer une somme de 500 euros à cette association pour l'organisation des courses à pied dénommées « Les foulées stéoruellanes », organisées le dimanche 28 avril.

### >>> FESTIVITÉS DU 13 JUILLET 2019

Depuis 2016, le feu d'artifice et le bal du 13 juillet sont co-organisés par les villes de Saint Jean de la Ruelle, Saint Pryvé Saint Mesmin et Orléans sur le pont de l'Europe. Ce partenariat est reconduit cette année et le feu d'artifice devrait être d'une plus grande ampleur.



### >>> CONTRAT UNIQUE D'INSERTION : CRÉATIONS DE POSTES

Le conseil municipal a décidé de créer des Contrats uniques d'insertion et des Contrats d'accompagnement à l'emploi dans le cadre du Parcours emploi compétences (PEC) destiné aux personnes les plus éloignées du marché du travail. C'est ainsi que quatre postes ont été pourvus dans ce cadre avec l'accueil d'un agent de bibliothèque, un jardinier, un agent d'entretien du centre aquatique et un correspondant de nuit.

### >>> BILAN DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ

Le conseil municipal a approuvé le bilan dressé pour la période 2017-2018 et les mesures envisagées pour améliorer l'accessibilité cette année et jusqu'en 2024. Le coût total de l'agenda d'accessibilité programmée de la collectivité, pour la période 2016-2024, s'élève à 1 963 260 euros TTC. Les dépenses totales engagées en 2017 et 2018 s'élèvent à 214 443 euros TTC.

### >>> DES ACTIONS EN FAVEURS DE LA JEUNESSE

Au lendemain de la rencontre « Parlons jeunesse » du 13 octobre 2018, la municipalité a engagé un travail de réflexion avec pour but de construire le dialogue entre les jeunes et les élus locaux, et soutenir la réalisation d'initiatives portées par les jeunes. La municipalité a mis en place un comité de pilotage, afin de porter cette démarche construite sur les contributions conjointes des commissions municipales, des services de la collectivité, d'espaces d'échanges et de coconstruction animés avec les jeunes. Un travail préparatoire a été réalisé avec les jeunes eux-mêmes et, fin mars, comme ils s'y étaient engagés, les élus ont proposé de mettre en œuvre un programme d'engagements, en dix points, en réponse aux demandes exprimées par les jeunes :

- sur la question spécifique de leur mobilité ;
- sur leur participation, leur expression citoyenne et leur implication dans la vie locale ;
- sur l'accomplissement de projets individuels ou collectifs notamment dans les domaines de l'environnement, de la cohésion, de la santé, des sports et de la culture ;
- sur leur accès à l'emploi et à l'autonomie

(Lire notre dossier en pages 12 et 13)

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL**  
Vendredi 24 mai à 19h



### Les élections européennes 2019 se dérouleront le dimanche 26 mai

Pour pouvoir voter aux européennes, il faut être inscrit sur les listes électorales de votre commune. La date limite d'inscription pour les élections du mois de mai est fixée au 31 mars 2019. Voir ainsi les formalités à suivre pour s'inscrire sur les listes électorales afin de pouvoir voter. Pourront voter aux européennes les citoyens français mais également les ressortissants d'un pays membre de l'UE qui résident en France. En revanche, les étrangers habitant en France mais qui ne sont pas ressortissants d'un pays de l'UE ne pourront pas voter.

#### Documents

Il faut se présenter à son bureau de vote avec un justificatif d'identité. Sont valables la carte d'identité, le passeport, le permis de conduire, mais aussi la carte vitale (avec photographie) ou même le permis de chasse dès lors que la photographie de l'électeur figure sur ces titres. La carte électorale n'est pas obligatoire. Il est donc possible de voter même en cas de carte électorale perdue.

#### Horaires des bureaux de vote

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

Pour tous renseignements : 02 38 79 33 00

ou email : etat.civil@ville-saintjeandelaruelle.fr



### TEMPS FORT AUTOUR DE L'EUROPE

#### EXPOSITION

« Le Parlement européen et les élections, comment ça marche » :

**DU 9 AU 25 MAI**  
Médiathèque Anna Marly

- Pourquoi voter ?
- Comment les institutions européennes fonctionnent-elles ?
- À quoi servent les députés européens ?
- Qui sont les députés et comment représentent-ils les citoyens ?
- Connaissez-vous les états membres de l'Union européenne ?



### Les collégiens d'André Malraux en séjour à Strasbourg

C'est une visite « patrimoine et citoyenneté » qu'ont effectué 45 jeunes du collège André-Malraux, en mars, avec le soutien financier de la ville de Saint Jean de la Ruelle. Elèves délégués élus, jeunes du Conseil de la vie collégienne étaient du voyage et ont visité le Parlement européen, la mairie de Strasbourg, le camp de concentration de Natzweiler-Struthof...



### L'Europe soutient des projets urbains locaux

Si l'Union Européenne soutient de grands projets nationaux ou régionaux de ses états membres, elle apporte également une aide importante à la réalisation de certains projets, dont la rénovation de l'habitat. C'est ainsi que la copropriété de la Prairie a pu bénéficier d'une aide conséquente de l'EU. La copropriété de La Prairie a engagé depuis un an d'importants travaux de rénovation dans le cadre du Plan de sauvegarde signé en 2016. L'Europe apporte une aide de près de 800 000 euros sur un programme complet de 12 millions d'euros, afin de permettre l'atteinte d'une performance énergétique exemplaire : isolation, ventilation, étanchéité et géothermie (apport de chaleur en forant le sous-sol). Les représentants de la Commission européenne et de la Région Centre Val de Loire sont venus visiter ces travaux le 27 mars, en présence notamment du Maire et de Marceau Villaret, 1<sup>er</sup> adjoint à la culture et aux solidarités, et ont souligné l'importance de telles démarches innovantes. Précisons que la rénovation de La Prairie bénéficie aussi du soutien financier de l'État, de la Région et de la Métropole.

# 10 actions en faveur de la jeunesse

“ AIDES AU PERMIS, AUX TRANSPORTS, À LA MOBILITÉ EUROPÉENNE ”



La rencontre « Parlons jeunesse » du 13 octobre 2018 a permis de construire une rencontre et des débats riches entre les élus de Saint Jean de la Ruelle et jeunes de 12 à 25 ans. Au cours du dernier trimestre 2018, des ateliers de réflexion ont été organisés avec les jeunes Stéoruellans afin d'étudier leurs besoins et attentes : la municipalité a ressorti 10 priorités parmi les nombreuses propositions nées de ces rencontres-débats.

Le conseil municipal sera prochainement amené à voter les dispositions particulières de ces mesures dont certaines entreront en vigueur à l'automne.

Ainsi qu'elle s'y est engagée dans le cadre du mandat, la municipalité a ouvert plusieurs espaces de dialogue et de participation avec les jeunes. À la suite du forum citoyen organisé en juin 2016, la municipalité et les équipes d'animation ont engagé un travail de réflexion dans la perspective d'assises de la jeunesse, avec pour but de construire le dialogue entre les jeunes et les élus locaux, et soutenir la réalisation d'initiatives portées par les jeunes. La rencontre du 13 octobre 2018, intitulée « Parlons jeunesse », a été l'aboutissement du travail préparatoire réalisé avec les jeunes eux-mêmes. Cette démarche a permis de construire une rencontre entre élus et jeunes de 12 à 25 ans ; enquête sous la forme d'un reportage radio, travail en ateliers thématiques, expression et promotion par le biais des réseaux sociaux, échange direct sous la forme d'une émission de radio... Ces différents formats ont servi à explorer la diversité des modes de dialogue. Pour cette initiative, le Conseil département du Loiret a remis le Prix de l'Innovation à la Ville de Saint Jean de la Ruelle, le 26 janvier 2019.

## QUATRE GRANDS DOMAINES D'ACTION

Au cours du dernier trimestre 2018, des ateliers de réflexion ont été organisés avec les jeunes de la ville, afin d'étudier leurs besoins et attentes. 10 priorités sont ressorties parmi les nombreuses propositions



Le Prix de l'Innovation du Loiret a été décerné à la ville de Saint Jean de la Ruelle pour ses initiatives en faveur de la jeunesse (ici en présence de Nathalie Hameau, adjointe au maire en charge de l'éducation et de la jeunesse).

nées de ces rencontres-débats. Elles ont été débattues et approuvées par le conseil municipal à l'unanimité. Comme les élus s'y étaient engagés, un programme d'engagements va être mis en œuvre en réponse aux principales demandes exprimées par les jeunes Stéoruellans. Ces mesures seront prises autour de quatre grands domaines : la question spécifique de la mobilité des jeunes, leur participation, leur expression citoyenne et leur implication dans la vie locale, l'accomplissement de projets individuels ou collectifs, notamment dans les domaines de l'environnement, de la cohésion, de la santé, des sports et de la culture, l'accès à l'emploi et à l'autonomie.

## La ville s'engage sur 10 points en faveur des jeunes

- 1 Une aide au bénéfice des lycéens et étudiants qui souscrivent un abonnement de transport en commun « jeunes moins de 26 ans » auprès de la TAO.
- 2 Créer une bourse à la mobilité européenne et internationale.
- 3 Revaloriser le montant de la bourse au permis de conduire.
- 4 Accompagner les initiatives citoyennes, sociales et environnementales portées par des jeunes.
- 5 Organiser un forum annuel de la jeunesse favorisant le dialogue intergénérationnel.
- 6 Initier un conseil participatif, pour les collégiens, dans la continuité du Conseil stéoruellan des enfants (CSE).
- 7 Associer les jeunes à la programmation culturelle et à l'animation de la ville.
- 8 Développer les outils de communication adaptés aux attentes des jeunes.
- 9 Mettre en place un dispositif de parrainage et de tutorat pour favoriser l'insertion et l'emploi.
- 10 Favoriser les premières expériences professionnelles dans la collectivité (jobs d'été, stages, missions d'intérêt général, chantiers jeunes...).



Orane, 17 ans, lycéenne



Esra, 20 ans, étudiante

## 3 questions à...

1 Que pensez-vous des mesures annoncées par la municipalité en faveur de jeunes stéoruellans ?

**ORANE.** J'ai assisté aux assises de la jeunesse et aux ateliers. Je trouve que beaucoup de propositions faites par les jeunes ont été retenues par la ville. C'est plutôt satisfaisant. Cela correspond plutôt bien à nos attentes et de nombreuses familles pourront bénéficier de ces mesures. Notamment celles qui apportent une aide financière.

**ESRA.** Ce sont des décisions assez intéressantes et qui tiennent compte des propositions des jeunes de 14-15 ans. Ce sera très bénéfique pour les futures générations.

2 De quelles mesures pensez-vous pouvoir bénéficier ?

**ORANE.** J'espère pouvoir effectuer un stage à l'étranger, donc la bourse à la mobilité sera la bienvenue. L'aide aux transports bus et tram pour aller en cours est très appréciable aussi pour une famille. Je bénéficie actuellement de la bourse au permis de conduire, cela soulage financièrement les parents.

**ESRA.** J'aimerais pouvoir bénéficier de la bourse à la mobilité si j'ai l'occasion d'aller à l'étranger quand je serai en master. Je me sens également concernée par les mesures sur l'emploi et les jobs d'été. Concernant la participation à la culture ce sera déjà le cas lors du Grand Unisson où avec d'autres jeunes nous tiendrons un stand.

3 En tant que jeune stéoruellane, estimez-vous que les assises de la jeunesse ont créé un déclic ?

**ORANE.** Je trouve que la ville recherche vraiment à créer des contacts avec ses jeunes. C'est bien pour l'image de la ville, mais cela peut aussi permettre à plus de jeunes de se sentir considérés et donc de plus s'investir dans la vie communale.

**ESRA.** Ayant participé à la préparation de « Parlons Jeunesse », j'ai senti qu'on était vraiment écoutés et qu'on s'intéresse à nos projets. D'ailleurs certaines propositions ont été retenues, c'est encourageant.



La bourse à la mobilité permettra d'aider les jeunes stéoruellans souhaitant effectuer des études ou un service civique volontaire à l'étranger.



Antoine Griezmann, Kylian Mbappé, Florian Thauvin... Même si l'on n'est pas passionné de football, beaucoup connaissent les noms de ces champions du monde de football. Quand on cite Wendie Renard, Amandine Henry ou Eugénie Le Sommer, les sourcils se froncent. Et pourtant, ces footballeuses françaises s'apprêtent à disputer la Coupe du Monde qui sera organisée en France, du 7 juin au 7 juillet. En espérant faire aussi bien que la « bande » à Deschamps en 2018 en Russie.

FOOTBALL FÉMININ

## Les filles du FC0 la jouent comme Kylian !



Le foot féminin est en plein essor et le nombre de licenciées approche 1,5 million de joueuses dans le monde. Porté par la FIFA (Fédération internationale de football) et l'UEFA (Union européenne de football) qui encouragent les nations et les clubs à créer des sections féminines, le ballon tourne rond ! En décembre 2018, le Ballon d'Or-France Football féminin a été créé, ce qui place sa première lauréate, Ada Hegerberg (Lyon, Norvège), au Panthéon du Football, au même titre que les Platini, Messi ou C-Ronaldo.

À Saint Jean de la Ruelle, le FC0 Saint-Jean a ouvert sa section de féminines en 2017 et les jeunes joueuses évoluent en U11 (moins de 11 ans) et en U13 en championnat départemental. 24 filles (9 en U11 et 15 en U13), encadrées par Nicolas Hamard et une dirigeante femme, Magali, s'entraînent sur le terrain des Jeunes-Sourds et jouent le samedi au stade Maurice-Millet. Fières dans leurs maillots roses (U13) ou rayés rouge et noir (U11) elles défendent avec enthousiasme les couleurs du FC0 et obtiennent des résultats probants. L'objectif du club est de pouvoir, à la rentrée 2019-2020, étoffer son effectif et débiter avec trois équipes : U11, U13 et U15. Le FC0 organisera des portes ouvertes en mai pour mieux faire découvrir le football féminin.

Contacts : Site internet : [www.fco-stjeandelaruelle.net/](http://www.fco-stjeandelaruelle.net/)  
Facebook : [www.facebook.com/fco.feminines](https://www.facebook.com/fco.feminines)

## FOULÉES STÉORUELLANES 200 participant(e)s pour le plaisir de courir

La 1<sup>re</sup> édition des « Foulées stéoruellanes » organisées par l'association Espoir de Saint Jean de la Ruelle avec le soutien logistique de la ville a enregistré 200 coureurs, le dimanche 28 avril. Sur une boucle en ville, au départ du complexe sportif Maurice-Millet, les concurrent(e)s pouvaient se mesurer sur des parcours de 1 km, 2 km, 5 km ou 10 km. Si les 5 km et 10 km ont été remportés par des spécialistes (Laurent Quinchamp et Charly Lindo) on retiendra l'ambiance conviviale de cette matinée et le plaisir de courir ensemble.



# AGENDA

**La campagne s'invite en ville**

**Samedi 18 mai 10h>18h**

**PORTES OUVERTES AUX SERRES MUNICIPALES**  
50 rue des Fontaines

**AU PROGRAMME :**

- Ferme pédagogique.
- Visite libre des serres, présentation d'une collection de fuchsias.
- Association d'Apiculteurs CETA, présentation des ruches.
- Ateliers pour les enfants sur le thème maison à insectes.
- Association, La Moutonte, présentation de l'éco pâturage.
- Tour de ponney pour les enfants.
- Restauration rapide sur place.
- Vide Jardin rue des Fontaines, inscriptions sur place.

**Samedi 18 mai 20h30**

**TARTUFFE, JE VOUS LE RACONTE EN 5 ACTES !**  
Théâtre - Cie Wonderkaline [45]

De et Par : Nolwenn Jézéquel - Mise en scène : Vincent Pensuet - Lumière : Florian Jourdon  
Maison de la Musique et de la Danse  
Tarif plein : 10 € - Tarif réduit : 6 €

Une femme entre sur scène, elle ne paie pas de mine, mais vous allez voir... De fil en aiguille, elle se retrouve à interpréter tous les rôles, faisant entendre la voix que Molière a donné à ses personnages. Suivant les membres de la famille, elle s'interroge, s'indigne avec eux, refait la distribution, interpelle le public, incarne le mobilier... Avec un regard ludique et lucide, elle nous propose une relecture radicale et délirante d'une pièce de théâtre classique à la modernité confondante. Un Tartuffe vu de l'intérieur, confidentiel, qui nous livre une part de son intimité pour nous rendre complice de son destin aussi fabuleux que pervers. Entre narration et théâtre, La comédienne tisse des ponts, tricote des alexandrins, allume les lustres, et livre un Tartuffe original et fidèle.

© Michel Auger - C.J.F. Audiophoto

Ville de Saint Jean de la Ruelle

## Fête du jeu

*Jouer... c'est toute une histoire !*

**Venez découvrir et jouer en famille**  
de Super Lapin à Peter Pan en passant par Oui Oui et Maya l'Abeille, ils se sont tous pris au jeu !

**SAMEDI 25 MAI 2019** 10H30 - 12H30 > 14H-18H

**LUDOTHÈQUE - CENTRE SUZANNE LACORE**  
RUE JULES LENORMAND  
45140 SAINT JEAN DE LA RUELLE

RENSEIGNEMENTS : 06 14 96 13 68 OU 02 38 72 08 53  
Fête mondiale du jeu proposée par l'association des ludothèques françaises



14 ET 15  
JUIN | 2019

Saint Jean de la Ruelle



# LE GRAND UNISSON

**Musiques actuelles - village - animations - feu d'artifice**

SIDI WACHO / TSHEGUE / MUAYO RIF / THE SUNVIZORS / LES FRERES CASQUETTE  
SLIM PAUL / SCRATCHOPHONE ORCHESTRA / ANGLE MORT & CLIGNOTANT  
PHILEMONE / NERO / MELBEAT / PHOENIX BIG BAND

 @grandunisson  #LGU2019 / legrandunisson  www.saintjeandelaruelle.fr

